



19 juin 2025

## Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 2ème trimestre 2025

**Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise à un an et à 3-5 ans restent ancrées à 2 %**

### Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

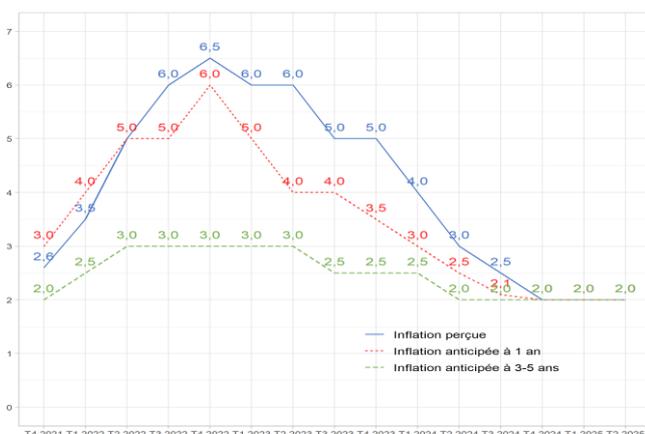
Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation (définie ici comme la hausse de l'indice des prix à la consommation) est un module de l'Enquête de Conjoncture de la Banque de France. Elle a été menée du 27 mai au 4 juin. Au deuxième trimestre 2025, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 2 %, alors même que l'indice des prix à la consommation (IPC) atteint 0,7 % en mai et l'indice harmonisé (IPCH), 0,6 % en mai. Leur anticipation médiane à un an et celle à moyen terme - horizon 3 à 5 ans - s'établissent également à 2 %, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix.

**Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane ; glissement annuel en %)**

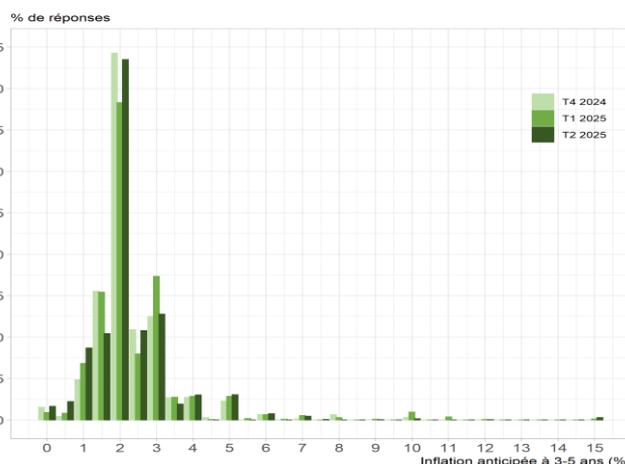
	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025
Inflation perçue	2,5	2,0	2,0	2,0
Inflation anticipée à 1 an	2,1	2,0	2,0	2,0
Inflation anticipée à 3-5 ans	2,0	2,0	2,0	2,0

Au deuxième trimestre 2025, la médiane de l'inflation perçue est stable par rapport au trimestre précédent, tout comme celle anticipée à un an. La médiane de l'inflation à moyen terme (3-5 ans) reste ancrée depuis 5 trimestres à 2 %. La distribution des réponses se déplace vers des anticipations d'inflation plus faibles qu'au trimestre précédent : les anticipations inférieures ou égales à 1 % progressent de 4 pp (à 13 % au deuxième trimestre 2025) alors que la modalité « 2 % » concentre 43 % des réponses des chefs d'entreprise (+5 pp par rapport au premier trimestre).

**Graphique 1: Évolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)**



**Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%)**





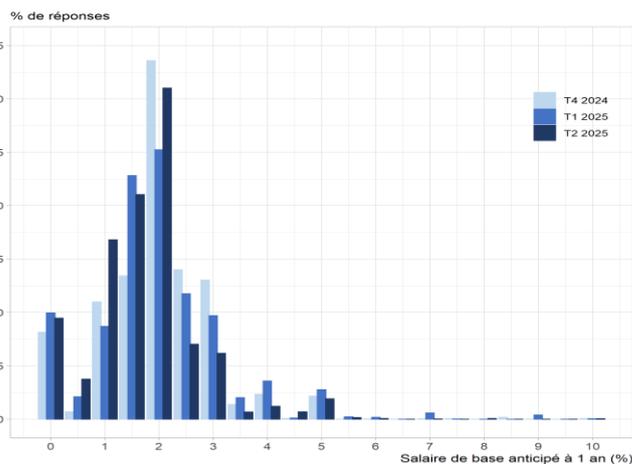
## Progression des anticipations de salaires de base inférieurs à 2% à un an par les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise anticipent une croissance de 2 % des salaires de base à un an dans leur entreprise (médiane), comme depuis 3 trimestres. La distribution des réponses se déplace néanmoins vers des anticipations plus faibles : les anticipations inférieures ou égales à 1 % progressent ainsi de 8 pp (29 % contre 21 % au trimestre précédent).

**Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)**



**Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)**



### Méthodologie

Cette enquête a été menée du 27 mai au 4 juin auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99<sup>ème</sup> centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

